



*Paroisse
Sainte Croix
en
Narbonnais*



" C'est cela
la mission :
montrer par la
vie, et aussi avec
des mots, que
Dieu aime
chacun et ne se
fatigue jamais
de personne. "

Pape François.



Le Pont

Bulletin Paroissial

N° 89 - Octobre 2020



EDITO

L'Eglise en Mission !

Notre année pastorale s'ouvre avec des perspectives bien sombres. Le découragement en guette plus d'un. Les constats semblent sans appel : société, économie, santé, Eglise... tous les indicateurs vivent au rouge les uns après les autres. Alors, de la déprime ou de l'enthousiasme, lequel sera notre choix ?

Baptisés dans le Christ nous avons reçu en cadeau une vertu dont on parle bien peu et qui mériterait d'être remise en valeur : l'espérance. Au nom de cette espérance, nos pères dans la foi ont témoigné de l'Évangile, parfois jusqu'au don du sang. Et c'est au nom de cette espérance que nous sommes tous invités à vivre avec un élan renouvelé la semaine missionnaire mondiale.

« Allez, de toutes les nations faites des disciples... », l'envoi en mission retentit par-delà les siècles ici et partout sur notre terre. Que pouvons-nous faire pour prendre au sérieux l'appel du Seigneur à annoncer la Bonne Nouvelle ? pour ce faire, il vous est proposé de mettre en œuvres trois pistes concrètes :

Annonçons joyeusement l'Évangile !

En reprenant contact avec ceux que nous n'avons pas vu dans nos églises depuis la fin du confinement ; en visitant des voisins marqués par un deuil récent ; en envoyant à nos contacts du net les informations de la messe des familles de notre communauté ; en déposant un flyer du catéchisme paroissial dans la boîte aux lettres d'une famille du voisinage. Nous pouvons par de tous petits moyens nous mettre au service de l'annonce, dans une attitude de respect et d'audace. Laissons parler le Saint Esprit qui est la source de notre espérance !

Célébrons le Ressuscité dans la foi !

En transportant jusqu'à l'église les personnes qui n'ont pu venir depuis le mois de mars et qui regardent la messe télévisée ; en élaborant l'animation de la liturgie, des chants, de la prière universelle qui porte le souci de notre monde. Ou encore en participant à un temps de prière paroissial au cours de la semaine missionnaire mondiale ; en faisant droit aux expressions de foi des personnes venues d'autres pays et qui rejoignent nos communautés. Il y a tant d'émerveillement à pratiquer la charité fraternelle dans la vie communautaire qu'il serait dommage d'en rester à « chacun son banc » !

Servons les blessés de la vie !

En prenant un engagement auprès des associations caritatives dont les membres les plus âgés ne peuvent plus agir en raison de la pandémie, en prenant soin de notre voisinage, des membres les plus éloignés de nos familles qui attendent une main tendue ! En élargissant notre regard sur les souffrances de nos villes et nos quartiers : migrants, sans papiers, marginaux, mais aussi femmes battues, mères célibataires, et tant d'autres personnes que la vie n'a pas épargnées. Si nous portons sur eux tous un autre regard, celui du Christ au jour du jugement ? « *J'avais faim, j'étais malade, en prison, étranger, et vous êtes venus jusqu'à moi !* ».

Pour vivre la mission, on peut toujours espérer de grandes perspectives censées redorer le blason de l'Église. Mais c'est à chacun de nous que s'adresse cette proposition : à toi donc lecteur du journal paroissial. Que vas-tu faire ? Que vas-tu annoncer, que vas-tu célébrer ?

L'annonce de l'Évangile commence ici et maintenant dans le creuset de notre communauté, de notre paroisse. Et parce que nous sommes à Narbonne, nous n'oublions pas que la mission déborde l'horizon de la Clape pour franchir la Méditerranée. Dans les années 60, quand le docteur Jean GARBAY a débuté ses voyages en Afrique pour y fonder un hôpital de brousse au Burkina Faso, il inaugurerait un jumelage qui dure encore entre notre diocèse et celui de Fada N'Gourma.

La mission est le travail de tous les baptisés, notre charge commune. Rien ne se fait sans le Saint Esprit, et c'est dans la mouvance de notre confirmation que nous sommes appelés à retrousser les manches pour annoncer, célébrer et servir. Dieu peut tout, mais il ne veut rien faire sans l'homme. Vivons donc l'élan de la mission pour cette année de grâce !

Abbé Luc CARAGUEL, *Vicaire Général*



**Me voici,
envoie-moi.**

Isaïe 6, 8

**DU 11 AU 18
OCTOBRE
2020**

**SEMAINE
MISSIONNAIRE
MONDIALE**

Dans les pays les plus démunis, l'Église a d'importants besoins pour son travail pastoral et pour répondre aux demandes de ses communautés paroissiales. C'est pour les soutenir que nous sommes appelés à la charité missionnaire, chaque année, le troisième dimanche d'octobre.

Cet appel est adressé à tous les catholiques du monde entier. Chacun, selon son engagement ecclésial, est invité à se mobiliser pendant la semaine missionnaire pour donner aux jeunes Églises les moyens d'agir dans leur pays.

Cette semaine missionnaire du 11 au 18 octobre 2020, portée comme toujours par les Œuvres Pontificales Missionnaires a pour thème :

« Me voici, envoie-moi ! »

Que penser des anges ?

Alors que nous célébrions, le 29 septembre, la fête des saints archanges (spécifiquement saint Michel dans notre diocèse puisqu'il en est le saint patron), le 2 octobre nous faisons mémoire des saints anges gardiens... Une occasion de s'attarder sur ...les anges !

On les représente ailés, de blanc vêtus, lumineux. Ils peuplent notre imaginaire collectif, l'art religieux, nos représentations de l'au-delà. L'académicien Michel Serres leur a même consacré un livre, *La Légende des anges*. Mais, pour les catholiques, les anges ne sont pas du folklore ou de la littérature fantastique. Au contraire, l'Église professe comme une «vérité de foi» l'existence de ces êtres spirituels, dépourvus de corps physique, créatures et serviteurs de Dieu. «*Le témoignage de l'Écriture est aussi net que l'unanimité de la Tradition*», insiste, au sujet de leur existence, le catéchisme de l'Église catholique. Le Credo que récitent les fidèles catholiques à la messe y fait d'ailleurs allusion, en particulier le symbole de Nicée qui désigne Dieu comme le créateur «*de l'univers visible et invisible*». Toujours à la messe, la prière de la Préface rappelle que les fidèles s'unissent au chœur des anges pour chanter le Sanctus.

Pour les catholiques, les anges – dont le nom signifie «envoyé» ou «messenger» – sont des créatures qui, puisque purement spirituelles, ont la capacité de voir et contempler Dieu en permanence. Le *Catéchisme* ajoute que les anges sont des créatures immortelles, et qui «*dépassent en perfection toutes les créatures visibles*». Doués d'intelligence et de liberté, ils peuvent donc, comme les hommes, servir Dieu ou le rejeter. Ainsi de Satan, l'ange déchu, qui s'est révolté contre Dieu et a entraîné dans sa chute d'autres anges l'ayant suivi dans sa révolte.

Archanges, chérubins, anges gardiens se valent-ils ?

Ce ne sont pas, aux yeux de l'Église, des synonymes ou des façons de parler. Au IV^e siècle, saint Denys l'Aréopagite a établi une hiérarchie des anges en neuf catégories, selon leur degré de proximité et de connaissance de Dieu. Certains noms nous sont encore familiers : séraphins, chérubins, trônes, principautés, dominations, vertus, puissances, archanges et anges. Cette classification a ensuite été reprise, au XIII^e siècle, dans sa *Somme théologique* par saint Thomas d'Aquin, l'auteur de référence sur les anges – on le surnomme d'ailleurs le «docteur angélique». Mais cette classification paraît aujourd'hui désuète et sert surtout à illustrer la profusion et la diversité de ces créatures qui peuplent «*l'univers invisible*».

Qui sont les archanges ?

La tradition catholique dénombre trois archanges : Michel, Gabriel et Raphaël. Tous trois sont fêtés chaque année le 29 septembre, et on leur associe traditionnellement le titre de «saints». Si les trois sont cités dans l'Écriture, Michel est le seul à y être appelé «archange». C'est au VI^e siècle que le pape et docteur de l'Église saint Grégoire le Grand associe les trois noms et explique le rôle des

archanges. «Il faut savoir que le mot "ange" désigne leur fonction: messenger. Et on appelle "archanges" ceux qui annoncent les plus grands événements», écrit-il dans ses *Homélie sur l'Évangile*.

Chacun des trois archanges a une fonction propre. Michel (son nom signifie «qui est comme Dieu ?») est le chef des armées céleste. Dans l'Apocalypse, c'est lui qui mène la bataille contre le démon. «Il y eut alors un combat dans le ciel: Michel, avec ses anges, dut combattre le Dragon. Le Dragon, lui aussi, combattait avec ses anges, mais il ne fut pas le plus fort» (12, 7). De cette victoire annoncée viennent les représentations traditionnelles, dans l'art, de saint Michel terrassant un dragon. Gabriel («Force de Dieu»), lui, est le messenger de Dieu. C'est lui qui porte à Marie l'annonce de l'Incarnation. Enfin, le nom de Raphaël signifie «Dieu guérit», car c'est lui qui guérit Tobie de sa cécité (Tb 11, 17).

Les archanges existent également dans toutes les autres religions monothéistes. La tradition orthodoxe en compte sept, et la tradition juive, encore trois de plus. Les archanges existent aussi en islam. En particulier Gabriel (en arabe, Djibril), qui est censé avoir dicté le Coran au prophète Mohammed. Le Coran mentionne une autre figure angélique, celle de l'Ange de la mort, qui vient reprendre les âmes des créatures à leur mort. Il n'est jamais nommé dans le Coran et la Sunna, mais la tradition musulmane lui donne le nom d'Azraël.

Que dit l'Église des anges gardiens ?

Un ange spécialement attaché à chacun d'entre nous, pour veiller sur

nous et nous protéger. Là encore, l'existence des anges gardiens est une vérité pour l'Église, qui les fête d'ailleurs chaque année le 2 octobre.

Cette doctrine trouve ses origines dans une parole du Christ (Matthieu 10,18) : «Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits, car, je vous le dis, leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père qui est aux cieux.» Les catholiques sont d'ailleurs souvent encouragés à entretenir, par la prière, une relation avec leurs anges gardiens.

Ces dernières années, le pape François a lui-même rappelé plusieurs fois l'existence de ces anges gardiens, qu'il compare à un «compagnon de voyage». «Ce n'est pas une doctrine un peu fantaisiste sur les anges: non, c'est la réalité», avait-il déclaré en 2014, dans son homélie le jour de la fête des anges gardiens. Et en 2015, lors de cette même fête, il déclarait encore : «Il est comme un ambassadeur de Dieu avec nous. Et le Seigneur nous dit : "Ayez du respect pour sa présence !" Quand nous faisons un mal et nous pensons que nous sommes seuls: non, il est là. (...) Le chrétien doit être docile à l'Esprit Saint. La docilité à l'Esprit Saint commence avec cette docilité aux conseils de ce compagnon de chemin.»

Gauthier VAILLANT (La Croix)



VIE de l'ÉGLISE

La Congrégation pour le Clergé appelle les paroisses à vivre une «conversion pastorale»

Dans l'Église, il y a de la place pour tous et chacun peut trouver sa place, en respectant la vocation de chacun : c'est là le sens de l'Instruction "La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église", rédigée par la congrégation pour le Clergé. Le document ne contient aucune nouvelle législation, mais propose des moyens de mieux appliquer la législation actuelle, de manière à favoriser la coresponsabilité des baptisés et à promouvoir une pastorale de proximité et de coopération entre les paroisses.

Composée de onze chapitres, l'Instruction pourrait être divisée en deux macro-domaines : le premier (chap. 1-6) propose une large réflexion sur la conversion pastorale, le sens missionnaire et la valeur de la paroisse dans le contexte contemporain ; le second (chap. 7-11), en revanche, s'attarde sur les divisions des communautés paroissiales, les différents rôles qui y sont joués et les modalités d'application des normes relatives.

Signe permanent du Ressuscité au milieu des gens, la paroisse est donc «la maison au milieu des maisons» - lit-on dans la première partie du document - et son sens missionnaire est fondamental pour l'évangélisation. La mondialisation et le monde numérique ont modifié son lien spécifique avec le territoire, qui n'est plus seulement un espace géographique, mais un espace existentiel. Mais c'est précisément dans ce contexte qu'émerge la «plasticité» de la paroisse, capable de saisir les exigences du temps et d'adapter son service aux fidèles et à l'histoire.

C'est pourquoi l'Instruction souligne l'importance d'un renouveau missionnaire des structures paroissiales : loin de l'autoréférence et de la sclérose, elles doivent se concentrer sur le dynamisme spirituel et la conversion pastorale basée sur l'annonce de la Parole de Dieu, la vie sacramentelle et le témoignage de la charité. La «culture de la rencontre» devrait également être le contexte nécessaire pour promouvoir le dialogue, la solidarité et l'ouverture à tous : de cette façon, les communautés paroissiales pourront développer un véritable «art de la proximité». En particulier, l'instruction recommande le témoignage de la foi en la charité et l'importance de la prise en charge des pauvres que la paroisse évangélise.

La deuxième partie de l'instruction s'ouvre sur une analyse des divisions des paroisses : tout d'abord, il est expliqué qu'elles doivent suivre le facteur clé de la proximité, en tenant compte de l'homogénéité de la population et des caractéristiques

téristiques du territoire. Le document s'attarde ensuite sur les procédures spécifiques relatives à la constitution, à la fusion ou à la division des paroisses, et sur celles relatives aux vicariats forains qui regroupent plusieurs unités paroissiales, et aux zones pastorales qui regroupent plusieurs vicariats forains.

Éviter une rotation trop rapide des curés !

Ensuite, un espace est consacré au thème de la confiance dans la pastorale des communautés paroissiales : tout d'abord, le rôle du curé en tant que «propre pasteur» de la communauté est souligné. Il est au service de la paroisse, et non l'inverse - rappelle l'Instruction - et prend soin des âmes. Par conséquent, le curé doit avoir reçu l'ordre du sacerdoce presbytéral; toute autre possibilité est exclue.

Administrateur des biens de la paroisse et représentant juridique de la paroisse, le curé doit être nommé pour une durée indéterminée, car le bien des âmes exige la stabilité et implique la connaissance de la communauté et de sa proximité.

Toutefois, l'Instruction rappelle que, lorsqu'une conférence épiscopale l'établit par décret, un évêque peut nommer un curé pour une durée déterminée, à condition que celle-ci ne soit pas inférieure à cinq ans. En outre, une fois qu'il a atteint l'âge de 75 ans, le curé a le «devoir moral» de présenter sa démission, mais il ne sera pas démis de ses fonctions tant que l'évêque ne l'aura pas acceptée et communiquée par écrit. Dans tous les cas, l'acceptation sera toujours pour une «cause juste et proportionnée», afin d'éviter une conception «fonctionnaliste» du ministère.

Une partie du huitième chapitre est consacrée aux diacres : collaborateurs des évêques et des prêtres dans l'unique mission évangélisatrice, ils sont ordonnés ministres et participent, bien que de manière différente, au sacrement de l'Ordre, en particulier dans le domaine de l'évangélisation et de la charité, y compris l'administration des biens, la proclamation de l'Évangile et le service à la table eucharistique. Ils ne doivent donc pas être considérés comme «moitié prêtres et moitié laïcs», dit l'Instruction citant le Pape François, ni être vus sous l'angle du cléricisme et du fonctionnalisme.

La «coresponsabilité ecclésiale» des laïcs

La Congrégation pour le Clergé réfléchit également sur la place des personnes consacrées et les laïcs au sein des communautés paroissiales : pour les premiers, on se souvient moins de «faire» que d'«être des témoins d'une suite radicale du Christ», tandis que pour les laïcs, on souligne la participation à l'action évangélisatrice de l'Église et on leur demande «un engagement généreux» pour un témoignage de vie conforme à l'Évangile et au service de la communauté paroissiale.

Les fidèles laïcs peuvent également être établis comme lecteurs et acolytes (c'est-à-dire pour le service à l'autel) sous une forme stable, avec un rite spécial, et dans des circonstances exceptionnelles, ils peuvent recevoir d'autres missions de l'évêque, «selon son jugement prudent»: célébrer la liturgie de la Parole et le rite des funérailles, administrer le baptême, assister à des mariages, avec la permission du Saint-Siège, et prêcher à l'église ou

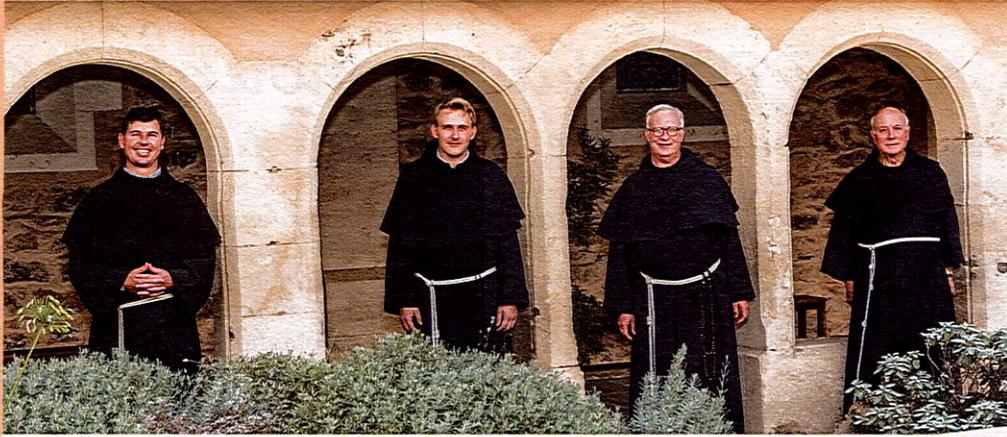
à l'oratoire en cas de besoin. En aucun cas, cependant, ils ne peuvent prononcer l'homélie pendant la messe.

L'Instruction réfléchit également sur les organes paroissiaux de coresponsabilité ecclésiale, dont le Conseil pour les affaires économiques: de nature consultative, présidé par le curé et composé d'au moins trois membres, il est nécessaire car la gestion des biens d'une paroisse est «un domaine important d'évangélisation et de témoignage évangélique à l'égard de l'Église et de la société civile». Sa tâche sera donc de favoriser une «culture de coresponsabilité, de transparence administrative et de soutien aux besoins de l'Église». Le conseil pastoral paroissial est également consultatif : loin d'être un simple organe bureaucratique, il doit générer une spiritualité de communion, en soulignant la centralité du Peuple de Dieu en tant que sujet actif de l'évangélisation. Sa fonction principale est la recherche et l'étude de propositions pratiques pour des initiatives pastorales et caritatives dans la paroisse, en harmonie avec le cheminement du diocèse. Pour devenir opérationnelles, ces propositions doivent être acceptées par le curé de la paroisse.

Le dernier chapitre traite des offrandes pour la célébration des sacrements : elles doivent être «un acte gratuit» de la part de celui qui les offre et ne doivent pas être exigées comme s'il s'agissait d'un impôt ou d'une taxe. La vie sacramentelle ne doit pas être «marchandée» - l'Instruction le recommande - et la célébration de la messe, ainsi que d'autres actions ministérielles, ne peuvent être soumises à des tarifs, des négociations ou du commerce. Les prêtres sont plutôt invités à donner un exemple vertueux dans l'utilisation de l'argent, par un style de vie sobre et une administration transparente des biens de la paroisse. De cette façon, les fidèles seront sensibilisés à contribuer volontairement aux besoins de la paroisse qui sont aussi «des leurs».



Frère Daniel GAL à Saint-Bonaventure



Notre Frère vient de Roumanie. Il est né à Bacau, ville d'environ 200 000 habitants, à l'Est du pays, dans la région de Moldavie. Il a 34 ans. Son jour de naissance est le 25 Août 1986. Après son Baptême et ses Communions, il est entré au Séminaire à l'âge de 14 ans, en 2000 exactement. (Du sein maternel il est tombé directement dans le chaudron de la famille franciscaine !) En 2007 il a fait ses premiers Vœux Religieux et en 2013 sa Profession Solennelle, le 8 Septembre, Fête de la Nativité de la Vierge Marie. En Novembre 2013 il a été appelé rejoindre le Couvent Saint Maximilien de Lourdes qui venez d'être érigé. Frère Daniel a été ordonné diacre le 04 Octobre 2015, et le 24 Juin il a été ordonné Prêtre. A Lourdes, Frère Daniel a exercé avec beaucoup de joie et de succès le service d'accueil des Pèlerins au Pavillon St Maximilien Kolbe. Il a rendu services aux Sanctuaires en tant que Cérémoniaire à la Grotte de Massabielle et Confesseur à la Chapelle de la Réconciliation. Il a été sollicité également pour la célébration de l'Eucharistie et du Sacrement de la Réconciliation dans plusieurs Communautés Religieuses de Lourdes.. Pendant 4 ans Frère Daniel a été en lien avec la Paroisse de Lourdes, répondant avec courage et générosité à l'appel du Curé du lieu, l'Abbé Jean-François DUHAR, qui lui a confié la charge de la Communauté des Fidèles de l'ANCLADES, une desserte de Lourdes. Là il a créé des liens très forts. Ca y été son premier amour pastoral qu'il n'oubliera jamais. A son départ il a été très regretté. Dans le Diocèse de Tarbes et Lourdes, Frère Daniel a accepté d'accomplir plusieurs années le ministère d'Aumônier d'un mouvement d'Action Catholique pour les enfants, l'ACE. Certainement j'en oublie d'autres missions et ministères accomplis, et je lui en demande sincèrement pardon. Aujourd'hui nous nous réjouissons tous de l'accueillir et de l'avoir parmi nous. Nous te souhaitons Frère Daniel de prendre ta place et de te sentir bien au milieu de nous dans la Fraternité et dans la Mission. Dans le cadre pastoral, nous te confions comme mission principale la Pastorale Vocationnelle, la Catéchèse des Enfants et des Jeunes (l'Aumônerie), en lien avec les Catéchistes, les Animateurs, les Frères de la Communauté et moi-même en tant que Curé. Tu seras aussi l'Aumônier de l'Ecole Saint Joseph. Nous te souhaitons tous la Bienvenue, cher Frère Daniel ! Merci d'avoir accepté de venir chez nous, dans le Narbonnais, cette terre ensoleillée. Merci de nous offrir ta personne, ta jeunesse et tes plus belles années. Garde ta joie et ton enthousiasme et sois heureux au milieu de nous et avec nous à la suite de Jésus ! Bon ministère, Frère Daniel !

Au nom de la Communauté: **Frère Pierre**

Notre Dame de Lamourguier

L'ancienne église mariale de Narbonne

Au cœur de la ville, à quelques mètres des halles centrales, au milieu d'une vie grouillante et d'une circulation souvent très dense se dresse une belle église gothique aux fenêtres étroites et aux contreforts massifs dont le caractère imposant surprend d'entrée le visiteur béotien. Il apprend rapidement que le statut du monument a changé depuis le XIXe Siècle... il entend volontiers parler encore de « Musée Lapidaire »... A l'occasion de ce mois d'octobre consacré à la Vierge Marie, redécouvrons avec satisfaction ce qui fut pendant des siècles la splendide et principale église mariale de l'illustre cité archiépiscopale.

Origine du nom.

L'orthographe du mot Lamourguier n'est pas fixée, ainsi ce terme a pu s'écrire en deux mots : « La Mourguier ou l'Amourguier ». Il se rencontre aussi avec un « é » final : Mourguié. Quant à son origine occitane, elle réside dans la graphie Morguié. Au Moyen-âge, cette église fut dans un premier temps appelée Saint Marie de Bourg, dénomination qui se poursuivit jusqu'au début du XIVe siècle. Ce sanctuaire est qualifié dans les actes, du début du XIIe siècle, par « de monachia » (des moines), et ce fut de ce terme que vint, par déformation, le mot de Lamourguier, qui est attesté à partir de 1302.

De l'église Sainte Marie de Bourg au monastère bénédictin (1066-1090).

Dès 1066, la mention d'un Bourg Notre Dame atteste d'un groupement d'habitats autour d'un lieu de culte dédié à la Vierge. L'église n'apparaît dans les documents qu'à la fin du XIe siècle et dans un contexte assez troublé. L'archevêque Guifred mourut en 1079, Pierre, évêque de Rodez et surtout fils de feu Bérenger, vicomte de Narbonne, s'empara irrégulièrement du siège métropolitain. En mars 1080, le pape Grégoire VII le déposa et l'excommunia dans un concile romain. Un deuxième prélat, Dalmas, fut élu au début du mois de septembre 1081, moine bénédictin, abbé de Lagrasse, il représentait la rigueur face aux ambitions aristocratiques qui désiraient garder le contrôle des évêchés. Malgré le soutien du souverain pontife il ne put paisiblement occuper sa nouvelle charge qu'à partir de 1086. Dès lors, il entama une restauration de la discipline ecclésiastique dans sa ville et dans son diocèse. Sa première décision semble avoir visé l'église Sainte Marie de Bourg. Dans la seconde moitié du XIe siècle ce sanctuaire serait devenu un foyer d'hérésie, l'archevêque reprocha aux prêtres qui se trouvaient être Nicolaïtes (mouvement très mal connu qui aurait favorisé le concubinage des religieux) et de s'adonner à

la simonie (vente de charges ecclésiastiques ou de sacrements). Pour cela, en 1086, il rattacha cette église au monastère bénédictin de St Victor de Marseille et demanda à ses évêques suffragants de la consacrer. L'année suivante, Dalmas confirma cette union. Puis en 1089, il octroya aux moines les terrains au nord de l'édifice, afin d'y construire un cloître et des bâtiments conventuels ainsi qu'un tènement en bord d'Aude, pour y bâtir des



L'ancienne église de Lamourguier et les bâtiments conventuels vers 1898, pendant le chantier des halles (au premier plan).

moulins. Cette donation mentionne l'existence d'un cimetière dans le voisinage direct de l'église. Enfin, en 1090, il rattacha, à Notre Dame de Bourg, l'église de Saint Crescent, située au sud de la ville, cette dernière devint un prieuré, probablement desservi par des moines bénédictins. Ainsi doté, le sanctuaire put jouer un rôle de plus en plus considérable dans la vie quotidienne de la ville.

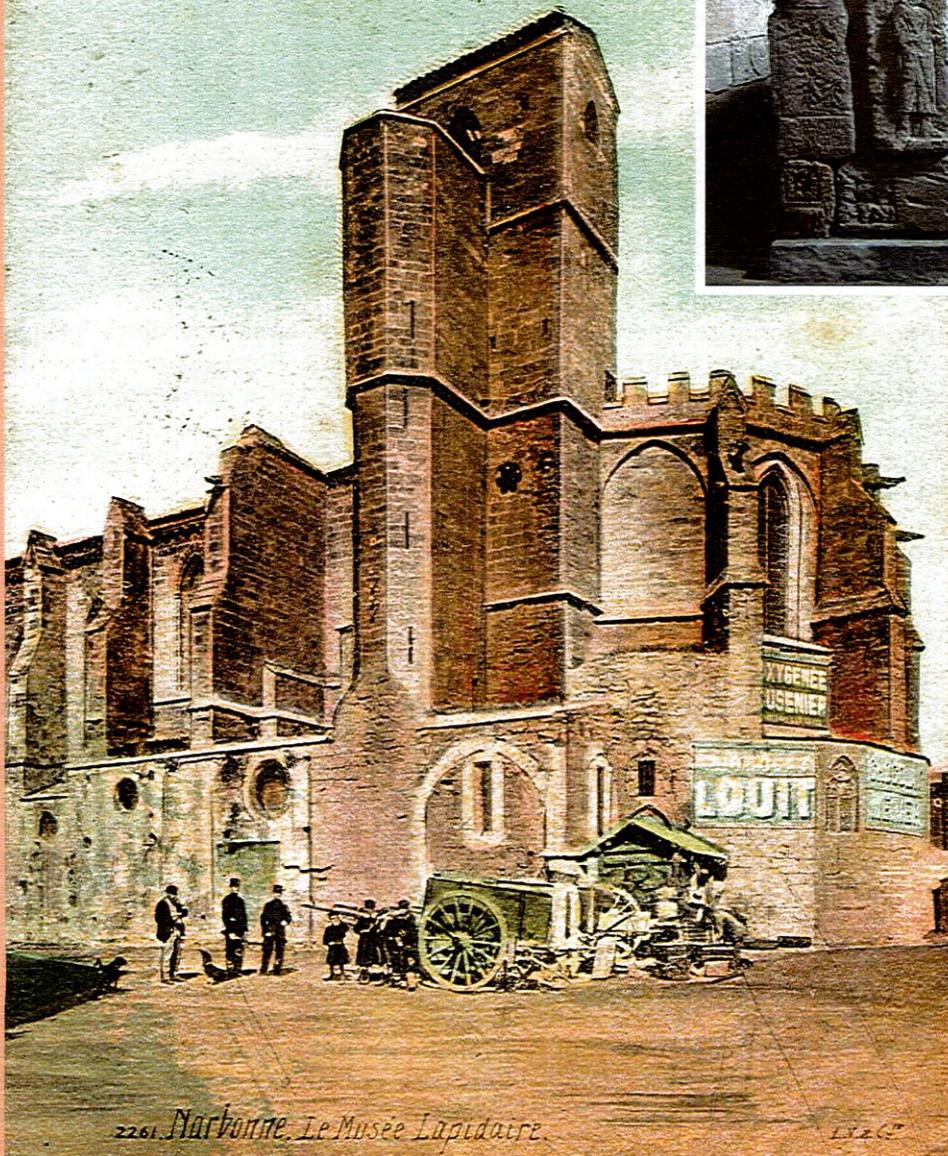
La paroisse au Moyen-âge (du XII^e au XIV^e siècles)

Au début du XII^e siècle, peut-être durant l'épiscopat de Richard (1106-1121), qui avait été abbé de St Victor de Marseille, l'église Notre Dame de Bourg s'émancipa de la tutelle paroissiale de St Paul. Pendant tout le XII^e siècle le patrimoine de Lamourguier s'enrichit de biens et de droits dans Narbonne, dans son terroir et dans son diocèse. Elle tirait d'importants revenus des dîmes et de l'exploitation de terres à l'est de la ville, et dans le bourg, elle possédait des droits sur la boucherie et sur des boutiques. Il semble qu'à cette époque une maison pouvant accueillir des femmes dépendait de ce monastère.

Le siècle suivant confirme cette activité spirituelle et temporelle. De profonds changements dans le bâti vont s'échelonner durant tout le XIII^e siècle et se terminer au début du XIV^e siècle. A partir de 1218, le cimetière s'est déplacé ou a été agrandi vers le sud de l'église. Mais les travaux les plus importants débutent à partir des années 1250/1260. A la même époque, le prieur de Notre Dame de Bourg s'impliqua dans de diverses procédures pour clarifier les revenus de son monastère. Il en appela même au pape car certains de ses paroissiens allaient se faire confesser dans des couvents où les religieux n'étaient pas habilités à les recevoir. Le pape ordonna en 1253 à l'archevêque d'obliger ses fidèles à revenir vers leur paroisse. De telles démarches ont peut-être été initiées par la nécessité de financer le futur chantier de l'église.



*L'église Notre Dame devenue Musée
Lapidaire (carte colorisée vers 1900).*



2261 Narbonne, Le Musée Lapidaire.

L.V. 67



L'église Lamourguier sous la neige par Henri PELOUX

H. PELOUX

La nef est alors reconstruite dans sa totalité et les travaux se terminent dans la décennie 1280. Puis c'est au tour du chœur d'être rebâti et les dernières interventions sur la nouvelle œuvre s'achèvent par la décoration de certaines chapelles latérales et par la peinture de la charpente au début du XIV^e siècle.

Dans la première moitié du XIV^e siècle, l'église s'affirme comme un lieu important de la vie quotidienne du Bourg. Il est vrai que dès 1279, les officiers du roi ont choisi le plan qui jouxte l'édifice (probablement au nord) et qui porte le nom de Lamourguier, pour des assemblées populaires et à partir de 1308, certaines de ces réunions se tiennent dans la nef. C'est aussi un endroit obligé, par lequel passent les crieurs publics pour proclamer les décisions prises par les consuls. Vers 1333, éclata une affaire qui obligea la ville à régler les mariages. Les consuls se plaignirent auprès de l'archevêque de ce que les prêtres hebdomadiers de St Paul et le prieur de Notre Dame de Bourg réclamaient de l'argent lors des bénédictions nuptiales. Le litige parvint jusqu'au pape qui menaça de les excommunier. Le compromis fut établi, en 1340, par le sacriste majeur de St Just, qui fixa qu'une part des dotes serait donnée aux recteurs des paroisses de la ville à chaque mariage. L'église Lamourguier continua aussi à bénéficier des dons et des fondations des fidèles. Des chapelles dédiées à Notre Dame du Bon Secours (qui contenait la statue de la Vierge placée sur le pont sainte Catherine au XVII^e siècle et aujourd'hui conservée dans la cathédrale), saint Bernard, saint Benoît, saint Jean l'Évangéliste ou saint Jean Baptiste y sont attestées. Une chapelle saint Sigismond, qui selon la tradition

aurait comporté un puits dans lequel serait apparue la tête de ce saint, témoigne des dévotions populaires qui s'y étaient développées.

Déclin du sanctuaire (XV^e au XVII^e siècles).

Le déclin du monastère semble débuter dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Les ravages de la peste et des guerres frappent autant les paroissiens de Lamourguier que la communauté bénédictine. En 1378, le couvent héberge un prieur, un sacristain, et seulement six moines. La visite en 1404 par le vicaire général, si elle mentionne l'existence de cinq bassins d'offrandes gérés par les ouvriers de la paroisse, se préoccupe surtout de déterminer les droits de l'archevêque sur des terroirs qu'il tient avec le monastère, dans les environs immédiats de la ville. En 1432, les consuls assurent les frais de bouche et de logement du père Camus (sermonayre) de Barcelone qui prononce des serments à Lamourguier. En 1547, l'église n'est plus desservie que par des prêtres séculiers et une trentaine d'années plus tard, l'office n'y est plus assuré.

La déchéance se confirme au XVII^e siècle. En 1602, le monastère ne compte plus que quatre religieux (dont un prieur et un sacristain). La place de l'église dans la vie narbonnaise reste pourtant importante, en 1618 lors de la peste, les consuls y font dire une messe pour limiter l'épidémie et offrent en remerciement, à ce sanctuaire, une lampe en argent, comme ils le font à la même époque pour Saint Paul et Saint Sébastien.

La renaissance Mauriste (XVIII^e siècle).

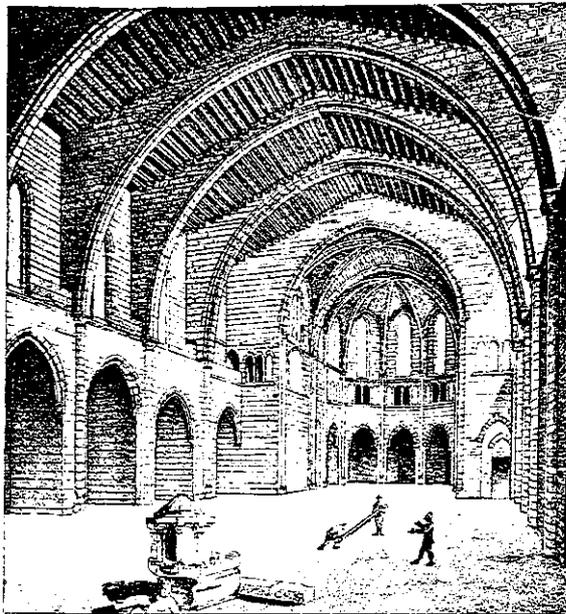
Une tentative de renaissance du couvent va survenir à la fin du XVII^e siècle. Le 20 août 1662 un contrat est passé entre le prieur de Lamourguier, Dom Jean de Boisset et Dom François Givod, professeur de l'ordre de saint Benoît de la congrégation de Saint Maur, afin de valider l'union du couvent narbonnais. Cette nouvelle communauté apparut dans la nécessité de réformer les bénédictins à la suite des guerres de religion, et fut autorisée par Louis XIII en 1618. Elle se plaça sous la protection de saint Maur, que l'on présentait comme diffuseur de la règle de saint Benoît, en Gaule. Dom Tарisse, général de la congrégation de 1630 à 1648, engagea son mouvement vers l'étude et l'édition de la documentation ancienne. Aux XVII^e - XVIII^e siècles, sa démarche donna lieu à de multiples publications scientifiques d'histoire, d'archéologie et de littérature, qui restent encore des références incontournables.

Les Mauristes s'installèrent à Narbonne dans le courant des années 1670. Ils firent dresser un plan du monastère de Lamourguier en 1679, et reconstruisirent l'ensemble des bâtiments conventuels entre 1685 et 1693, comme l'indique la pierre de dédicace. Dans l'église, ils réaménagèrent la travée matérialisant le transept et réhabilitèrent le clocher. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, de nouvelles restaurations furent exécutées sur le presbytère

(1741) et sur la nef (1786). Par le manque d'étude, leur occupation des lieux reste assez mal connue et ils quittèrent Narbonne au moment de la Révolution.

L'église désaffectée (XIX^e - XX^e siècles)

En 1824, l'église est occupée par les militaires qui l'utilisent comme un magasin à fourrage et comme armurerie. A la fin du XIX^e siècle l'armée a délaissé le site tout en conservant sa propriété. C'est ainsi que le 25 août 1895, Jean Jaurès, venu défendre les verriers de Carmaux, à l'invitation du maire de Narbonne, Ernest Ferroul, fit son discours dans les murs de cette église. En 1899, la municipalité mit l'édifice à la disposition de la Commission Archéologique et Littéraire de



VUE PAROISSIALE - FIN DE LA 1^{re} PARTIE

Narbonne, afin d'accueillir les sculptures et les inscriptions antiques disséminées dans la ville et surtout dégagées des remparts lors de leur démolition. Devenue musée lapidaire, Notre Dame de Lamourguier fut classée monument historique le 31 mars 1900. Deux ans plus tard, le ministère des Armées vendit les bâtiments conventuels à la mairie, qui voulait les raser afin de dégager une place au sud des halles qui venaient d'être construites.

Présentation sommaire de l'édifice.

L'église est un des grands exemples du gothique méridional. Composée d'une vaste nef, couverte d'arcs diaphragmes (dont le plus proche de l'entrée est déjeté), les ouvertures y restent encore étroites et les poussées de l'édifice sont contrebalancées par des contreforts massifs. Les chapelles, au nombre de 13, ont été aménagées à posteriori dans ces espaces. Des clefs de voûtes souvent finement sculptées, des chapiteaux feuillagés et des consoles représentant des têtes humaines et des anges forment l'essentiel du décor de l'église. La charpente, de la fin du XIII^e siècle, ou plutôt du début du XIV^e siècle était entièrement recouverte de peintures qui se remarquent encore nettement dans la huitième travée.

L'ensemble s'organisait autour des motifs végétaux et géométriques, parsemés de blasons et de personnages.

Olivier de BELLAY, *Professeur d'Histoire au Lycée Beauséjour.*

VIE PAROISSIALE

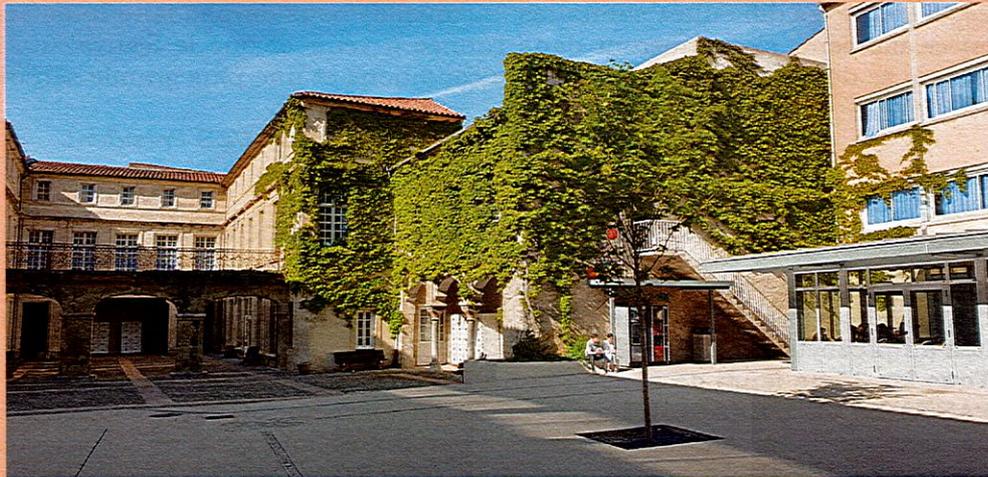
Les Orgues de Narbonne: Changement et continuité

Le 30 mai 2020, les membres du Conseil d'administration de l'association « Les Orgues de Narbonne » ont manifesté leur confiance en élisant François AMIGUES comme président, à la suite de la démission de Georges LAMILHAU, qui a souhaité passer la main après plus de dix années de bons et loyaux services. Durant tout ce temps il a géré l'association « en bon père de famille ». Il l'a fait avec compétence, sérieux, application et assiduité. Il a mené les affaires avec rigueur et dans la plus grande honnêteté. Il a fidélisé un public toujours plus nombreux et plus avide de belle musique. Il a eu deux soucis, celui de la qualité et du service, en même temps que celui d'assurer une assise légale administrative et juridique. Il a, par ailleurs, mené le festival des Orgues de Narbonne à un niveau de grande qualité et à une notoriété inégalée, qui fait de cette manifestation l'une des plus courues pendant l'été à Narbonne. Il doit être remercié pour tout le travail important et assidu que cela implique et au-

Messe de rentrée de BEAUSEJOUR



En raison des contraintes sanitaires imposées, c'est à la cathédrale qu'a eu lieu, le 25 septembre, la messe de rentrée du Lycée Beauséjour qui rassemblait un bon nombre d'élèves et quelques membres du corps professoral de l'établissement catholique. Une occasion aussi d'accueillir la nouvelle responsable de la pastorale, Sylvie ALCARAZ, qui reprend le flambeau de Germaine GINESTE, APS depuis de nombreuses années et qui demeure membre du Conseil du Tutelle. Il faut rendre hommage à son remarquable dévouement qui n'a échappé à personne. Cette messe était célébrée par le Chanoine ESCAFFIT, prêtre référent de Beauséjour, qui a introduit le thème pastoral d'année en lien avec l'espérance et l'accueil de l'Encyclique de François « Laudato Si ».



quel il s'est dévoué sans compter pendant ces longues années. Il était aidé par une équipe solide, dynamique et totalement impliquée dans l'action de l'association. Il convient aussi de la remercier vivement. Elle est essentiellement constituée des membres du bureau ; Thierry PIBOULEAU, vice-président, Georges LAMILHAU, qui assurera désormais les fonctions de trésorier, secondé par Félicie FABREGA, trésorière-adjointe, Cecil MONTEL étant le nouveau secrétaire. Ils doivent être remerciés, en particulier pour l'accueil du public qu'ils assurent à chaque concert. Et c'est bien connu, « on ne change pas une équipe qui gagne ».

Quant au nouveau président, François AMIGUES, Narbonnais de souche, il est connu dans cette ville pour ses fonctions à la Commission Archéologique et Littéraire (Vice-président) et sa mission d'Etat de Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du département de l'Aude. Il est également impliqué dans diverses missions culturelles de cette ville. Il considère qu'un président n'est rien sans une équipe solide, fidèle et soudée autour de lui, comme c'est le cas actuellement. Il est conscient que dans une telle fonction, la charge est bien plus importante que les honneurs (*Honor est onus*, selon l'expression romaine bien connue). Ainsi, son entrée en fonction s'est-elle passée sans véritable changement, dans le respect et la continuité du travail accompli.

Les ORGUES DE NARBONNE remplissent une mission importante dans l'espace culturel narbonnais et doivent, non seulement poursuivre cette mission, comme par le passé, mais encore, dans l'avenir, s'efforcer d'assurer à son fidèle public des prestations musicales d'une qualité toujours supérieure. La belle saison de concerts qui s'achève a pu avoir lieu grâce au souhait et à l'appui de la ville de Narbonne, dont l'association a la chance de bénéficier, et, également grâce à la confiance du clergé, en particulier celle du chanoine Olivier ESCAFFIT et avec le concours de Samuel POUJADE, qui accueille les organistes à la tribune. Ce festival s'achève et déjà l'association commence à travailler à la programmation de celui de 2021. Il faut espérer que les difficultés sanitaires, auxquelles nous devons faire tous face en ce moment, s'estomperont dans l'année à venir et que le festival 2021 pourra se dérouler dans de meilleures conditions et une plus grande sérénité.

François AMIGUES Président.

Partage de l'Évangile reprennent

Après une longue interruption liée aux événements que nous venons de subir, le groupe se propose de reprendre ses rencontres mensuelles qui ont lieu au presbytère de Saint-Paul, rue Duplex.

Tous les 3^{ème} jeudi de chaque mois, à 17 heures.

PARTAGE DE L'ÉVANGILE avec les sœurs salésiennes (Toutes les mesures de distanciations seront respectées). Pour toutes informations, contactez les religieuses Salésiennes au presbytère de St Paul : **04 68 42 01 02**

« Revenons avec joie à l'Eucharistie »

L'angoisse créée par le Covid a éclairci les bancs de nos assemblées dominicales.

Le collaborateur du Pape pour le Culte et les sacrements, le Cardinal Robert SARAH, invite les fidèles du monde entier à retrouver le chemin de l'Eucharistie tout en respectant les prudences sanitaires d'usage. Par-delà même les circonstances particulières liées à la pandémie, son propos nous presse de ne pas désertier le lieu de source de la rencontre avec le Christ Vivant. Car il y va de la vitalité de notre foi. Et si les messes télévisées nous rendent un grand service en temps de crise, si la paroisse des ondes est une merveille pour nos frères et sœurs souffrants, l'Assemblée sainte où Dieu nous convoque n'est pas facultative. Le Dieu de l'Incarnation ne s'est pas donné de manière virtuelle mais bien réelle dans le sein de Marie. Il nous faut donc encourager à revenir les frères et sœurs découragés, effrayés, absents ou peu impliqués pendant trop longtemps. Ainsi, la crise pourrait-elle devenir l'occasion de revenir à l'eucharistie avec un cœur purifié, un étonnement renouvelé et un désir accru de rencontrer le Seigneur.

Et ce, pour que croissent foi, amour et espérance. La « religion de la vie chrétienne », selon l'expression chère à saint Thomas d'Aquin, suppose et appelle la grâce des sacrements et du plus grand d'entre eux, le Sacrement de l'Autel, qui contient le Christ en personne. Un appel, donc, pour des retrouvailles joyeuses, libérées de toute peur. Si les païens construisaient des temples pour abriter la statue d'une divinité, les premiers chrétiens ont construit des lieux capables d'accueillir un Peuple, car le rassemblement au nom du Seigneur est le premier lieu de la « Présence réelle ». De part et d'autre du temps, Dieu choisit d'habiter au milieu des siens (Mt 18/20).

Face à la certitude d'une condamnation à mort, les martyrs d'Abitène (début du IVème siècle) ont répondu à leurs juges qui leur reprochaient de se rassembler en faisant fi du décret impérial :

« *Sine Dominico, non possumus esse* »

Sans le rassemblement dominical, nous ne pouvons exister !

Certes, les autorités civiles ont bien du mal à percevoir la nature profonde, théologique de l'assemblée chrétienne, surtout quand elles se hasardent à dire que la foi peut être vécue en privé seulement. Nous avons entendu quelques balourdises de leur part au temps de Pâques. Mais l'individualisme ambiant peut aussi guetter les chrétiens dans

une sorte de privatisation de la foi.

Dans la célébration, la Parole du Seigneur, proclamée et pas seulement méditée, devient vivante pour ceux et celles qui ouvrent leurs oreilles et leur cœur.

Et Dieu sort de son silence. Nous ne pouvons pas être chrétiens sans participer au Sacrifice de la Croix, renouvelé à la messe. Le Christ nous y entraîne dans son offrande.

Nous ne pouvons pas être chrétiens sans le Banquet de l'Eucharistie qui dépose en nos corps mortels le germe de la Vie éternelle, Pain de la route au quotidien.

Nous ne pouvons pas être chrétiens sans la communauté, riche de sa diversité, car moins on a de raisons humaines d'être ensemble, plus jaillit la force prophétique du rassemblement, annonce d'un monde réconcilié.

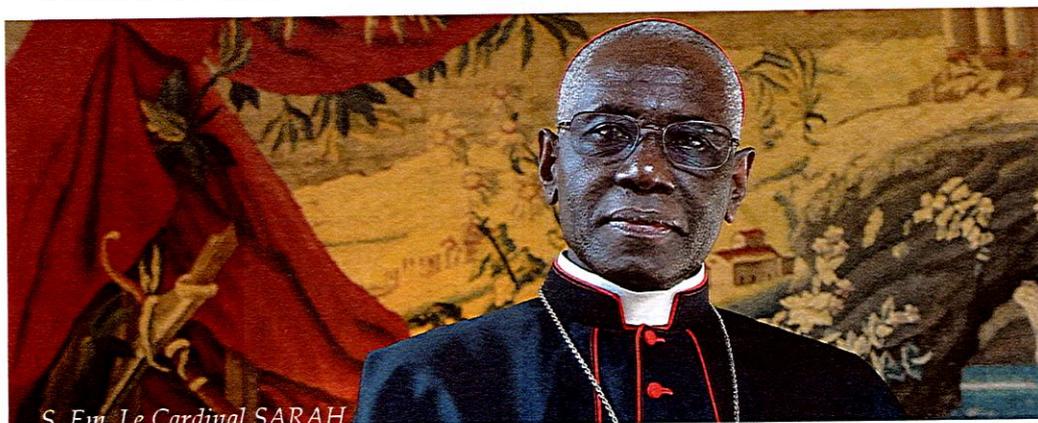
Nous ne pouvons pas être chrétiens sans la Maison du Seigneur, qui est aussi la nôtre, celle de notre baptême et des pardons reçus pour repartir à neuf, celle de notre mariage ou de notre consécration religieuse, celle de nos grandes joies et de nos larmes, celle où nous avons confié au Père nos proches qui ont achevé leur pèlerinage sur la terre.

Nous ne pouvons pas être chrétiens sans le Jour du Seigneur, le Dimanche, qui donne lumière et sens à la succession des jours de travail, les arrache à leur pesanteur et nous permet de retrouver, reposés, nos tâches quotidiennes.

Tout cela résonne comme un écho de la beauté et de la béatitude éternelle ... anticipées.

Fortifiés par tant de signes et de moyens de grâce, invités à les redécouvrir, nous deviendrons ensemble les hérauts d'une espérance certaine, qui transcende les limites de ce monde.

Résumé de l'article du Cardinal SARAH par le Père Georges RIEUX.



S. Em. Le Cardinal SARAH

AGENDA

Durant le mois d'Octobre, MOIS du ROSAIRE

La prière du Chapelet médité est proposée: tous les jours (sauf le dimanche) à 15h à ND des Champs, à 17h à la Basilique Saint-Paul (chapelle de ND).

3 et 4 Octobre Retraite de la Confirmation à la Maison Paroissiale Saint-Pierre de Narbonne. (Participation des confirmands à la messe dominicale de 11h, le 4 octobre à la cathédrale Saint-Just).

Samedi 3 Octobre 18h Basilique Saint-Paul-Serge Messe des familles.
21h Saint-Bonaventure Célébration de la Pâque de saint François (Transitus) introduisant sa fête liturgique. Veillée avec les fraternités.

Dimanche 4 Octobre Fête de saint François d'Assise
10h30 Saint-Bonaventure Messe de la solennité avec les fraternités.

Mercredi 7 Octobre Fête de Notre Dame du Rosaire
Messes aux heures habituelles (voir avant-dernière page) sauf:
10h Messe à la basilique Saint-Paul-Serge (chapelle de ND)
Pas de messe à la chapelle de l'Hôpital à 9h.

Vendredi 9 Octobre ND des Champs
17h30 Rencontre aumônerie

Dimanche 11 Octobre 11h Cathédrale Saint-Just
Première Communion et Profession de Foi.

Jeudi 15 Octobre 17h Presbytère de St Paul
Partage de l'EVANGILE

Dimanche 18 Octobre 11h Cathédrale Saint-Just
Messe de la fête de saint Luc avec les médecins et personnel de santé.

Samedi 24 Octobre Fête de saint Antoine-Marie CLARET (150e anniversaire de sa mort)
18h Messe à Notre Dame des Champs avec la communauté des Clarétains.



Solennité de la TOUSSAINT

Samedi 31 Octobre (*messe anticipée de la solennité*)
18h Basilique Saint-Paul-Serge, ND des Champs, 18h15 St-Jean-St-Pierre

Dimanche 1er Novembre (*messe de la solennité*)
9h30 Saint-Sébastien (forme extraordinaire du rite)
9h15 Cuxac d'Aude, 10h Sainte-Bernadette, 10h30 Saint-Bonaventure, Gruissan, 11h Cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur, 18h30 St-Bonaventure.

BENEDICTION des tombes aux CIMETIERES

Dimanche 1er 14h30 Cimetière de Cité, 15h de l'Ouest, 16h de Bourg

Lundi 2 Novembre (*Commémoration de tous les fidèles défunts*)
MESSSES 9h Saint-Bonaventure, 10h Notre Dame des Champs,
18h Cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur.

NOS JOIES et NOS DEUILS

BAPTEMES

Cathédrale Saint-Just

Amandine MONTI
Léa VERSCHAEVE
Yseult PELLABEUF

Basilique Saint-Paul

Mathéo DIVRY-TABOURET
Mia HEREDIA
Logan TARASCO
Elina TARASCO
Enzo KIEHL-SINGLARD

Saint-Bonaventure

Siana ZORGES
Victoria BARRANCOS
Raphaël LAHOR FUNCK
Simon BAZIN CAVERO
Lou PORTAL
Ismaël CAMPER
Théo SAES
Zélie TARRIUS
Loan PALOMERA
Simon LABARTHE
Maélys VIVIER

ND des Champs

Lyna PADURE

MARIAGES

Cathédrale Saint-Just

Thibault SANTAMARIA
et Clémence TREFCON,
Anthony REHAL
et Alexia AMBROSINO,
Denis HECTOR
et Fanny BERNAD,
Cyril AZEMA
et Audrey QUINTANA,
Cédric GONZALEZ
et Jessica LOUIS.

Saint-Sébastien

Fabrice LASME
et Deborah RAULAIS.

Saint-Bonaventure

Jonathan Mulpas
et Caroline CREUSO.

ND des Champs

Mathieu ROBERT
et Stéphanie ARMENGOL.

Gruissan

Romain DESTOUP
et Léa MERCIER,
Christopher ELOISE
et Karine MENDIZABAL,
Théo MONCASSIN
et Aurélie REVERBEL,
Kévin MERCIER
et Mahalia CATAN.

SEPULTURES

Cathédrale Saint-Just

Emile GENETTE 92 ans

Basilique Saint-Paul

Roger COMBES 94 ans
Jean RESTA 75 ans
Joseph PUIG 91 ans
Louis RICHARD 85 ans
Lucienne BOUSQUIE 100.

Saint-Bonaventure

Audrey BOULIN 41 ans
Mercedes GAUTHIER 70 ans
Jeanine JUZAC 80 ans
Jean ZATTARIN 70 ans
Georges COMBELERAN 95.
Christiane ARLANDIS 82 ans
Joselou PAYET 94 ans

ND des Champs

Michel ALQUIER 62 ans
Francine ROUAN 87 ans
Ginette PLANES 96 ans
Marie CARRERES 92 ans

Gruissan

Nicole JOSSE 80 ans
Yves DURAN 88 ans
Ginette YNIESTA 87 ans

Cuxac d'Aude

Céleste OLIDER 92 ans
Albert ROHMER 79 ans
Christian GARCIA 74 ans

Suggestion d'offrande à l'occasion des célébrations

**Quête du
dimanche: 2€,
Intention de
messe demandée:
18€,**

**Neuvaine de
messes** (*Neuf messes
célébrées à la suite*):
170 €,

**Trentain de
messes**
(*Trente messes célé-
brées à la suite*): 560€

**Baptême: 50€,
Mariage: 200€
Sépulture: 150€**



Le chant des anges par ARCABAS.

*Vous recherchez des ouvrages chrétiens,
des idées de cadeaux, des objets de piété....*

Ne manquez pas une visite à la

BOUTIQUE SAINT-JUST

Librairie Catholique 7, rue Armand Gauthier

NARBONNE (entrée nord de la cathédrale)

Pôle Universitaire Catholique de Narbonne

Agenda d'Octobre:

Le **samedi 17 octobre** 9h30-12h:

« Laudato Si »: Sources dans l'Ancien Testament » par le
Frère Renaud SILLY, O.P.

MESSES **dans la Paroisse**

Messes dominicales

Samedi soir

*(messe anticipée
du dimanche)*

18h Basilique

Saint-Paul-Serge,

ND des Champs,

18h15 St Jean-St Pierre

Dimanche

9h15 Cuxac

(2e et 4e dimanche)

9h30 Saint-Sébastien

*(forme extraordinaire du rite
romain),*

10h Sainte-Bernadette

10h30

Saint-Bonaventure,

Gruissan,

11h Cathédrale

Saint-Just

18h30 St Bonaventure.

Messes en semaine

Cathédrale St-Just :

Vendredi 18h

Basilique Saint-Paul :

Mardi 18h,

Jeudi 10h

Saint-Bonaventure:

Tous les jours 8h

(le jeudi 17h)

ND des Champs:

Mardi à samedi 9h

Chapelle de l'Hôpital

Mercredi 9h.

Notre Dame de Magri

(Cuxac)

Mercredi 9h30

(sauf le 4e mercredi)

*Ange à l'encensoir: détail du baldaquin du maître autel
de la Primatiale Saint-Just-et-Saint-Pasteur de NARBONNE (XVIIIe S.)*

